



ENSEMBLE ACCOMPAGNONS LES AUTISTES

Les amis d'Olivier...et les autres

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

18 février 2023



COMPTE RENDU DU COMPTE FINANCIER année 2022

« Ensemble Accompagnons les Autistes, les Amis d'Olivier... et les Autres »

1) les soldes des comptes :

Caisse :	24,53 €
Livret A : (ce chiffre tient compte des intérêts)	18 071,02 €
Compte courant	4 168,53 €
Total des comptes au 31 décembre 2022	22 264,08 €

Recette constatée d'avance	100,00 €
Charges constatées d'avance : ARAPI, divers foyers	8 500,00 €
Provisions à déduire (séjours de rupture)	8 368,96 €
Soit un total disponible au 31 décembre 2022 de	5 495,12 €

2) Le Résultat des principales actions ont été les suivantes :

<u>Concert</u> (y compris dons)	1 306,60 €
pour un résultat net de 1 237,85 € (68,75 € de Sacem).	
<u>Sachets graines</u> (envoi, distribution, vente marché, vente directe)	4 225,44 €
pour un résultat net de 3 224,88 €	
(1000,56 € d'achat graines et frais d'envoi)	
<u>Ventes cœurs</u> (y compris dons)	1 096,20 €
pour un résultat net de 1 053,31 € (42,89 € achat tissu)	
<u>Ventes brioches</u> (y compris dons)	1 080,00 €
pour un résultat net de 618 € (462 € d'achat de brioches)	
<u>Marche St Romain</u> , (y compris dons)	2 001,00 €
<u>Bœuf</u> (y compris dons)	236,50 €
Soit un total de	9 945,74 €

3) Les principales recettes ont été :

Les adhésions, dons via Hello Asso, dons divers, intérêts :	2 672,58 €
Nos actions énumérées ci-dessus	9 945,74 €
Remboursement séjour	1 000,00 €
Don Rotary	1 000,00 €
Soit un total de	14 618,32 €

4) Les principales dépenses ont été :

Les dons aux associations (ARGAD 2021, séjours de rupture) :	6 431,04 €
Les achats : brioches, sachets graines (et frais envoi), tissus pour les cœurs :	1 505,45 €
Les frais de fonctionnement (assurances, fournitures bureau, SACEM, site) :	1 169,62 €
Soit un total de	9 106,11 €
En conclusion, le résultat net global (ou bénéfice) pour 2022 s'élève à	10 943,25 €

ANALYSE COMPTE BANCAIRE 2022

dépenses	Observations	montant	recettes	observations	montant	Résultat Actions
sejours répts	11	5 431,04	dons espèces / chèques	401 36 donateurs avec reçus	2 038,96	
Achat brioches	21 Géant Casino	462,00	adhésions	501 80 adhérents	400,00	
assurance 2022-2023	31	248,00	dons graines	701 89 donateurs (13 par HA)	4 275,44	3 224,88
réception	41	218,63	ventes cœurs	801 504 cœurs	1 008,00	1 053,31
transfert	51	0,00	concert	901 98 places	1 203,60	1 237,85
informatique	61 site	73,96	dons divers hello asso	1001 5 donateurs	231,00	
Achats graines	71 foyer Fontaine	750,00	interêts	1002	216,32	
fournitures bureau	81	552,28	Marche St Romain	1003	1 995,00	2 001,00
frais bancaires	91	8,00	don exceptionnel	1004 Rotary	1 000,00	618,00
enveloppes timbres	111 envoi graines	250,56	ventes brioches	1005 210 brioches	1 050,00	236,50
Taxes concert	121 Sacem	68,75	Tombola bœuf	1006	200,00	
don recherche	131 ARGAD	1 000,00	remboursement sejour	1007 Fabien	1 000,00	
fourniture cœurs	141 tissus et fils	42,89				
		9 106,11			14 618,32	5 512,21
solde Compte bancaire 01/01/2022		5 872,64 €				
versement sur livret		7 000,00 €				100,00 €
solde compte bancaire au 31/12/2022		4 168,53 €	Recette constatée d'avance			
solde caisse au 01/01/2022		45,45 €	Charges constatées d'avance			8 500,00 €
mouvement caisse		20,92 €	Provisions séjours	non fait 2019 - 2020-2021 pour 2022		5 368,96 €
solde caisse au 31/12/2022		24,53 €				3 000,00 €
solde CA + caisse au 31/12/2022		4 193,06 €				
livret A		17 854,70 €				
intérêts 2022		216,32 €				
solde au 31/12/2022		22 264,08 €	Total disponible au 31/12/2022			5 495,12 €

COMPTE RENDU BUDGET PREVISIONNEL 2023

Nous avons prévu :

- pour les recettes :
 - vente de cœurs de lavande
 - ventes de brioches, par souscription en juin
 - envoi de graines de fleurs à tous nos contacts, adhérents et soutiens.
 - et la nouveauté ce sera la vente de petites poupées en tricot faites généreusement par l'association "TRICOT PLAISIR" de SANVIGNES LES MINES.
 - la participation à un bœuf musical organisé par L'ABREUV'ART DES GALIPOTES, en février salle de La Trèche à SANVIGNES LES MINES
 - une vente sur le marché de Montceau les Mines, le 1er avril
 - il est également prévu l'organisation d'un concert avec nos partenaires pour la Journée Mondiale de l'Autisme le 2 avril, à SAINT VALLIER (?)

A l'heure actuelle nous réfléchissons à la possibilité d'organiser une autre activité

- pour les dépenses :

- Budget recalé sur 2022 en légère augmentation du à l'inflation : 11005 €
- Notre principale dépense et objectif reste toujours les séjours de répits pour faire partir nos jeunes

Je vous remercie de votre attention

Compte Rendu sur la répartition des dons et des séjours de répit	
depuis 2016	
ADFAAH de BUXY	4 200,00 €
ARAPI à TOURS	4 252,00 €
ARGAD à DIJON	3 600,00 €
FOYER PERRIERES à AZE	8 233,00 €
JD7S à ST MARTIN LA PATROUILLE	1 000,00 €
PAPILLONS BLANCS à ST VALLIER	3 133,00 €
PAPILLONS BLANCS à SEVREY l'Arc en Ciel	1 000,00 €
soit un total de	25 418,00 €

concernant les séjours de répit

15 000 € alloués à ce jour pour les séjours de nos jeunes

6 631,04 € utilisés à fin 2022 , il reste en provisions 8 368,96 €



RAPPORT D'ACTIVITE 2022

Au cours de cette année 2022, nous avons eu l'occasion de nous retrouver :

- Le 08 janvier pour l'Assemblée Générale
- En Conseil d'Administration le 25 janvier, puis le 01 mars, le 22 mars, 07 juin et le 25 octobre.

Les activités :

Bœuf :

Nous avons été invités au bœuf du 18 février par l'Abreu'Art des Galipotes. Sur notre stand les petits cœurs de lavande ont eu beaucoup de succès. La tombola organisée à cette occasion et dotée de beaux lots a été complètement vendue. Nous remercions très chaleureusement les Galipotes qui par cette invitation au bœuf nous démontre qu'ils sont sensibles à notre cause et qu'ils nous soutiennent.

Opération graines :

Cette action nécessite beaucoup de temps, et l'an dernier, tout le C.A. plus quelques bénévoles ont été mobilisés pour finaliser les enveloppes.

C'est pourquoi, en février, nous avons sollicité le foyer de Fontaine de Barange à BUXY pour réaliser la mise en sachet des graines et la mise sous enveloppes des sachets, permettant ainsi de valoriser le travail des résidents qui nous ont rendu un matériel parfaitement exécuté et près à être expédié.

Ensemble Accompagnons les Autistes a offert un goûter à toute l'équipe qui est intervenue sur ce projet.

Le 30 mars, 156 enveloppes ont été distribuées et 178 ont fait l'objet d'un envoi postal. Il restait encore 161 enveloppes de graines.

Journée Mondiale de l'Autisme :

Le 2 avril, pour la Journée Mondiale de l'Autisme, la vente prévue sur le marché de Montceau Les Mines a été annulée pour cause d'intempérie et reportée au samedi 23 avril. Nous avons écoulé presque la totalité des 161 enveloppes restantes et une grande partie des cœurs.

Le dimanche 03 avril, toujours dans la cadre de la Journée Mondiale de l'Autisme, nous avons organisé un concert en l'église Saint Luc à ST VALLIER. Les chorales Ad Libutum et Flora Musea nous ont offert, gracieusement et comme à leur habitude une prestation de haut niveau. Nous tenons à remercier ici, la paroisse St Luc et le père BINON qui nous permet d'utiliser l'église pour le concert.

La marche du pain perdu :

Le dimanche 22 mai, nous étions présents pour prêter main forte au foyer rural de Saint Romain sous Gourdon qui a organisé sa 36^{ème} marche du Pain Perdu. Marcheurs et « vététistes » sont venus en force participer à cette belle journée. C'est au cours du repas du soir que le Président, Monsieur DRAVERT, nous a remis une somme correspondant à 50% des bénéfices de la journée.

Les brioches :

Le 28 juin nous avons organisé notre vente de brioches. Cette année encore, pas de vente sur place, mais uniquement en réseau. Chacun a bien joué le jeu et 210 brioches ont été achetées.

Le pot de remerciement :

Le 07 octobre, notre conseil d'administration a organisé une petite réception pour toutes celles et ceux qui nous apportent leur soutien, de quelque manière que ce soit, tout au long de l'année. Nous avons été très heureux de voir que vous vous êtes déplacés nombreux, ce qui une fois de plus, montre votre engagement à nos côtés.

Réunion information / sobriété énergétique :

Le 3 novembre nous étions auprès de la mairie de ST VALLIER pour la répartition des salles municipales.



Le 30 novembre, comme toutes les associations du secteur, nous avons été conviés en mairie de SANVIGNES, à participer à une réunion d'information concernant la sobriété énergétique engagée par les mairies. Notre association était présente et a pris bonne note de la conduite à tenir pour réduire au maximum la consommation d'énergie.

Marché de Noël :

Nous avons répondu à l'appel de l'Association « Les Petits Lutins » qui avait besoin de bénévoles pour l'organisation de leur marché de Noël. Nous n'avons pas fait de stand mais avons simplement proposé nos services à l'association, 4 personnes se sont relayées sur 2 jours au poste des entrées.

Les séjours :

Au niveau des séjours, un jeune est parti en week-end 2 fois, deux d'entre-deux sont partis une semaine complète. Un séjour prévu pour un jeune a été annulé la veille du départ, par l'organisme d'accueil. Deux autres jeunes n'ont pas eu l'occasion de partir. Les sommes allouées leur restent attribuées.

Conclusion

Pour conclure, j'adresse au nom du C.A. nos sincères et chaleureux remerciements à tous ceux qui d'une manière ou d'une autre nous aident à poursuivre nos objectifs : tous les membres de l'association, les bénévoles, les administrateurs, les donateurs,...

Les mairies de SAINT VALLIER et MONTCEAU LES MINES

Le foyer de Fontaines de Barange à BUXY

Ad Libitum et Flora Muséa

Le ROTARY Club Montcellien

Le Père BINON et la paroisse St Luc

L'association Abreuv'Art Des Galipotés

Les Encr'à Pascal

Géant Casino MONTCEAU LES MINES et son service boulangerie

Le foyer rural de SAINT ROMAIN SOUS GOURDON

Le restaurant l'Arlequin à SANVIGNES LES MINES

La boutique fleurie de MONTCEAU LES MINES



RAPPORT D'ORIENTATION

Lors d'une assemblée générale, il est d'usage que le président fasse le rapport d'orientation, un rapport qui redéfinit nos motivations, nos engagements, nos futures actions et tout ce qui donne du sens à notre association.

Eh bien oui ! Nous continuerons d'agir, pour l'Autisme en 2023. Lors du dernier conseil d'administration, j'ai bien senti la volonté de chacun des membres du conseil de poursuivre nos actions de sensibilisation sur l'Autisme et de recherche de financement.

Dès à présent je peux vous dresser la liste d'actions que nous nous sommes engagés à réaliser :

Nous réitérerons ce printemps, l'**envoi de pochettes de graines** à semer dans le cadre de notre **opération « faisons germer des projets »** en partenariat avec l'ESAT de BUXY. En offrant ces petites graines, nous souhaitons sensibiliser les personnes sur l'Autisme et attendre en retour un don, signe que notre démarche et notre engagement vont dans le bon sens.

- Lors d'un **Bœuf musical** organisé par l'association l'Abreu'Art des Galipototes, nous serons présents le vendredi 24 février à la Trèche à SANVIGNES, nous proposerons au public une grille de tombola, nous aurons également un stand avec nos confectios à vendre et bien sûr nous profiterons de la bonne ambiance de cette soirée.

- Dans le cadre de la **Journée mondiale de l'Autisme du 2 avril**, nous anticiperons d'une journée et serons présents dès le samedi 1^{er} avril sur le marché et le centre-ville de MONTCEAU, nous irons à la rencontre des Montcelliens, pour les sensibiliser sur l'Autisme et leurs proposer à la vente les sachets de graines ainsi que toute une série de confectios réalisées par nos équipes bénévoles et l'association « Tricot Plaisir » de SANVIGNES.

Nous maintenons comme les autres années, **un concert** de chorales en l'église de St Luc de ST VALLIER, il nous reste cependant à ce jour 2 inconnus. C'est d'abord la programmation, mais je sais que Rosalie travaille le sujet et que nous aurons rapidement la date et le nom des chorales, comme d'habitude un beau concert en prévision, et l'autre point c'est qu'il nous reste à négocier avec le Monsieur le Curé du doyenné, afin d'obtenir un tarif de location de l'église, des plus avantageux pour notre association.

- En juin, nous aurons **la vente de brioches** par souscription auprès de nos réseaux personnels, de nos connaissances, des fidèles qui attendent cette opération avec impatience. Il se posera néanmoins le problème de la fixation du prix de revente sachant qu'il y aura inmanquablement des hausses de tarifs de la part du fournisseur.

Voici à l'instant où j'écris ces quelques lignes la programmation de nos différentes actions pour la recherche de financement, nous restons disponibles pour participer activement à tout nouveau projet qui verrait le jour durant 2023, projet émanant de notre propre structure ou/et projet en partenariat avec d'autres associations.

Le fruit de toutes ces actions sera réparti pour financer une double démarche :
Aider la recherche et offrir des moments de joie et de plaisir aux personnes handicapées.

✓ **Aider à la recherche sur l'autisme.**

Ce handicap trop longtemps méconnu commence aujourd'hui à livrer ses secrets, aux chercheurs en neurosciences et aux généticiens. Espérons que dans un avenir proche, de nouvelles thérapies verront le jour et que la science permettra de réparer ce qui est cassé ou ce qui fonctionne mal et ainsi redonner espoir à tous ceux qui souffrent de ce handicap. Notre aide financière à l'ARGAD organisme de recherche en génétique contribue pleinement à ces recherches.

Aider la recherche c'est aussi soutenir des associations comme l'ARAPI de Tours qui poursuit inlassablement des travaux et études sur les Troubles du Spectre Autistiques. Ces recherches et études comportementales permettent de mieux connaître le fonctionnement des autistes, de chercher des solutions pour leur mieux être au quotidien, de diffuser ces informations et de former des professionnels qui agiront auprès des autistes sur le terrain.

✓ **Offrir des moments de joie et de plaisir**

Nous continuerons d'offrir à nos jeunes ces moments de joie, de découvertes, de nouveautés, d'instantanés un peu magiques leurs permettant de sortir pour quelques jours ou quelques heures de leur quotidien. Vacances personnalisées; moment récréatifs, accès à un meilleur confort etc., en partenariat avec les différents établissements ou en direct nous poursuivrons notre démarche.

La personne handicapée mentale reste "un pauvre parmi les pauvres". Je ne parle pas bien sûr de la pauvreté économique et sociale, nos enfants, tout au moins ceux qui sont dans notre association sont pris en charge en établissement, ils ont une famille, ils ne sont pas abandonnés et ils ne souffrent ni de la faim, ni de la soif.

La pauvreté dont je parle est celle de la dépendance, la pauvreté de l'Être qui ne peut organiser son existence seul. Toute sa vie il devra s'en remettre à autrui et être en permanence tributaire de l'autre, voilà bien une situation compliquée qui annihile toute volonté de pleine liberté et d'épanouissement.

Cet état de handicap conduit inexorablement vers des situations d'isolement et d'exclusion. Tout au long de leur existence ils seront par la nature même de leur handicap à distance, très souvent à côté de la vie en société et ne pouvant profiter que partiellement de toutes les avancées humaines, tant nécessaire à leur épanouissement.

Nous n'avons malheureusement pas la possibilité de leur changer la vie, mais nous pouvons, par notre engagement et notre détermination, la rendre plus agréable.

- Restons également ouverts aux autres familles vivant avec ce handicap, notre association doit être un lieu d'échange, de rencontre, un appui pour tous ceux qui traversent les difficultés liées à un enfant autiste. En créant ces nouvelles solidarités, nous pérennisons le sens et les objectifs de notre association.

J'adresse un grand merci à nos adhérents, à nos bénévoles, aux membres du conseil, aux donateurs, aux différentes municipalités, aux autres associations, merci d'être à nos côtés pour cette juste cause.

Je vous remercie de votre attention.

ADHÉRENTS

FICHE D'EMARGEMENT ASSEMBLÉE GÉNÉRALE - DATE : 18 février 2023

	Nom	Prénom	Excusé	Signature
1	Abreuv'art	Des Galipotes	M ^{me} Giorgi	P/O Giorgi
2	AKERMANN	Corine		
3	ADIDJA	Chantal		ADIDJA
4	AGOGUÉ	Jean		
5	AGOGUÉ	Michelle		
6	ARNOUX	Jean-François	Excusé	P/O Pouvoir à CANEYRON Pierre
7	AUGOYARD	Anne-Marie		
8	AUGOYARD	Gilbert		
9	BAGNARD	Claude		
10	BAGNARD	Georges	Excusé	P/O Pouvoir à CANEYRON Pierre
11	BAUSSIÉ	Michel	Excusé	P/O Pouvoir à Gisèle POLLIER
12	BEAUDOT	Anne-Marie		BEAUDOT
13	BEAUDOT	Hubert	P	BEAUDOT
14	BEAUDOT	Louise Marie Thé		
15	BEAUDOT	Marie	Excusé	P/O Pouvoir à André POLLIER
16	BEAUDOT	Vincent		
17	BERARD	Hervé		
18	BERTHELON	Martine		Berthelon
19	BICHET	Gertrude		
20	BICHET	Jacques		
21	BICHET	Marie-Agnès	Excusée	P/O Pouvoir à POLLIER Gisèle
22	BOUCAUD	Jeanine	Excusée	BOUCAUD

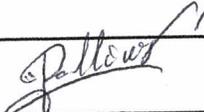
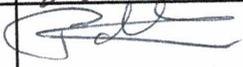
ADHÉRENTS

FICHE D'EMARGEMENT ASSEMBLÉE GÉNÉRALE - DATE : 18 février 2023

	Nom	Prénom	Excusé	Signature
23	BOUCAUD	Marcel		
24	BOZONNET	Catherine	Excusée P/O	Pouvoir Adrien RUIZ RUIZ
25	BRULIARD	Alain-Philippe		
26	COTHENET	Brigitte		
27	COTHENET	Jean-Claude		
28	DEGRANGE	Denise		
29	DESCOMBES	Ann-Marie		
30	DESCOMBES	Christian		
31	DESSOLIN	Colette		
32	DUPLOYER	Jeannine		
33	DUVERNEAU	Rosalie		M. Duboulet
34	DUVERNEAU	Gérard	Excusé	Pouvoir M. Duboulet
35	ERZA-JONQUET	Colette		
36	GENDREAU	Christian		Christian Gendreau
37	GENDREAU	Marie-France		
38	GRANON	Anne-Marie		
39	GRANON	Gilbert		
40	GROLIER	Sylvie	Excusée	Pouvoir à Babette LANGERON
41	GUEUGNEAU	Pierre		
42	GUEUGNEAU	Sylvie		
43	JOLY	Fernande		
44	JOLY	Georges	Excusé	Pouvoir à LANGERON Babette
45	JOUBINAUX	Mélanie		
46	JUILLIOT	Aline		Aline Juilliot
47	KASPRAC	Marie-Claude		Marie-Claude Kasprac

ADHÉRENTS

FICHE D'EMARGEMENT ASSEMBLÉE GÉNÉRALE - DATE : 18 février 2023

	Nom	Prénom	Excusé	Signature
48	LAGRUE	Nicole		
49	LANGERON	Babette		
50	LANGERON	Pierre		
51	LAUGERETTE	Marie-Claire		
52	LE TALLEC	Alain		
53	LE TALLEC	Catherine		C. Lallec
54	LECOUVEY	Jean-Michel		
55	LEQUIN	Jean-Luc		
56	LOKIETEK	Elisabeth		
57	MATISSE	Nicole		
58	MENTRE	Agnès	Excusé	Pouvoir à Pollice André 
59	PACAUT	Jean		
60	PACAUT	Josette		
61	PARIZE	Gisèle		
62	PIEJAK	Marie-Angèle	Excusée P/O	Pouvoir à BEAUDOT Hubert 
63	PIEJAK	Jean-François	Excusée P/O	Pouvoir à BEAUDOT Hubert 
64	PIERRE	Michel		
65	POLLIER	André		
66	POLLIER	Gisèle		
67	QUÉMÉNER	André		
68	RAINEAU	Madeleine	Excusée P/O	Pouvoir à Raineau Camille 
69	RAINEAU	Camille		CR
70	RENIAUD	Annie		
71	RENIAUD	Jean-François		
72	RETY	Patrice		

